ATHLÈTE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:03)

[1] ATHLÈTE Médecine - Médecine

nom masc.
Etymologie FEW XXV 666a : athleta

Définition Corps (ou par ext. homme) robuste et sans superfluité*, à la vertu expulsive* forte.

Notes

- Note encyclopédique

 A la lecture*infra* des deux citations du *Régime de santé du corps*, dans l'état de nos connaissances le plus ancien texte en français à présenter ce terme, on pourra hésiter entre un emploi nominal, retenu par les différents outils lexicographiques - que nous adoptons donc pour cet article - ou un emploi adjectival, dont la définition serait "qui caractérise un corps robuste et sans superfluité, à la vertu expulsive forte". Cet emploi adjectival serait alors propre à ces premiers (et rares) emplois dans le domaine médical. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Se les corps sont en santé, ou il sont fort sains, robuste sans superfluités sensibles et apparentes, car leur vertu expulsive est forte et expellante souffisamment, comme les corps nommés athlete , et a iceulx fault augmenter le souper, car nature d'iceulx de nuyt seullement laboure a digerer la viande, non pas a maturer les suparfluités, car ilz en sont quasi privés.
 ANON. [Arnaud de Villeneuve], *Regime santé du corps, 1480, p. 12.*
- Secondement : car la chair du porc est de grande nourriture, car dit Galien au IIIe livre des Elemens : sur toutes chairs la chair du porc est nutritive. Et de ceste experience ont les hommes appelés athlete .
 ANON. [Arnaud de Villeneuve], *Regime santé du corps, 1480, p. 22.*